

INSCRIPTION

Seuls les dossiers COMPLETS seront pris en considération

ENFANT :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Fille Garçon

Adresse de l'enfant :

PARENTS :

Père Mère

Père Mère

Autre responsable légal

Autre responsable légal

Nom : Nom :

Prénom : Prénom :

Nationalité : Nationalité :

Tél. Privé : Tél. Privé :

Tél. portable : Tél. portable :

E-mail : E-mail :

Profession : Profession :

Employeur : Employeur :

Tél. Prof. : Tél. Prof. :

Facturation

Facturation

Frères et sœurs -> nom, prénom, âge

1..... 2..... 3.....

Institution souhaitée :

EVE du Grand-Salève

EVE Tour-de-Pinchat

Repas : Oui Non (uniquement pour les enfants des groupes du matin/ prix : 15.- / jour)

Jours souhaités pour le repas de midi : Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Mon enfant est inscrit dans une autre institution de la petite enfance :

Lieu et date : Signature(s) parent(s) :

Informations importantes au verso

AIDE ET INFORMATIONS

Inscription	<p>L'inscription se fait pour 4 demi-journées, soit 4 matins ou 4 après-midis en fonction de l'âge de l'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matins : enfants âgés entre 2 ans ½ env. et 4 ans. • Après-midi : enfants âgés entre 1 an et 2 ans ½ env. <p>Repas : Pour les enfants fréquentant les institutions le matin, il y a la possibilité, en fonction des places disponibles, de les inscrire pour le repas entre 12h et 13h15. Prix du repas 15.- / jour</p>
Documents à fournir	<ul style="list-style-type: none"> • Le présent document dûment complété et signé • Le questionnaire de santé (disponible sur le site de la ville de Veyrier) • Une copie du contrat d'assurance RC (responsabilité civile) • Attestation de salaire si le salaire annuel du foyer ne dépasse pas 60'000.- <p>Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés</p>
Ordre de priorité	<p>Les places en IPE de la ville de Veyrier sont attribuées de la manière suivante :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Enfants dont les parents habitent sur le territoire de la ville de Veyrier 2. Enfants dont les parents travaillent sur la ville de Veyrier 3. Enfants gardés par un membre de la famille sur la ville de Veyrier 4. Autres enfants, soit tous ceux qui n'ont aucun lien avec la ville (Hors commune)
Confirmation	<p>Chaque demande d'inscription recevra une réponse par courrier. Les places sont proposées en fonction du lieu géographique du domicile et des places disponibles dans l'EVE du Grand-Salève et l'EVE Tour-de-Pinchat</p> <p>Une taxe d'inscription de 50.- sera ajoutée dans le premier paiement.</p>

Pour de plus amples informations ou **télécharger les documents**, visitez notre site internet www.veyrier.ch, rubrique « Petite enfance »